

Réf: Dossier 314608

Avis de constitution

SOCIETE « GAANO DIERY »

Siège Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, dans
la commune de COCODY, Angré Bessikoi cité Diaspora,
Lot 28, Ilot 2, Section DX, Parcelle 471, 22 BP 266
ABIDJAN 22., Lot 28, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GAANO DIERY »

Objet : Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, dans la commune de COCODY, Angré Bessikoi cité Diaspora, Lot 28, Ilot 2, Section DX, Parcelle 471, 22 BP 266 ABIDJAN 22., Lot 28, Ilot 2

Dirigeant(s) M ANNE FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05752 du 11/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34934/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

